



Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: 251115517700/251115526373 Fax:  
251115518718/251115536950 Website: [www.au.int](http://www.au.int)

## 1. Commissaire, Agriculture, développement rural, économie bleue et environnement durable (ARBE)

Profil du poste			
Rend compte au	Président de la Commission de l'Union africaine	Direction/Département	Commissaire, Agriculture, développement rural, économie bleue et environnement durable (ARBE)
Nombre de subordonnés directs	Deux (2) Directeurs	Division	N/A
Nombre de directions et d'agences	2 directions et 5 bureaux techniques spécialisés	Famille d'emploi	Fonctionnaire élu
Catégorie du poste	SP3	Niveau	Six (6)
Lieu :	Addis-Abeba, Éthiopie		

Valeurs de l'UA
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de la diversité et du travail d'équipe</li> <li>• Penser à l'Afrique avant tout</li> <li>• Transparence et responsabilité</li> <li>• Intégrité et impartialité</li> <li>• Efficacité et professionnalisme</li> <li>• Partage d'informations et de connaissances</li> </ul>

Contexte
<p>Sous l'autorité directe du président de la Commission de l'UA, le titulaire de ce poste est chargé de piloter la mise en œuvre des politiques, programmes et stratégies en matière d'agriculture, de développement rural, d'économie bleue et d'environnement durable conformément aux aspirations de l'Agenda 2063, des plans à moyen terme associés et d'autres cadres juridiques et politiques clés du continent. Assure les contacts avec les États membres de l'UA et les partenaires stratégiques dans la réalisation des priorités continentales du portefeuille. Le(la) commissaire doit être très attaché(e) aux valeurs panafricaines et aux principes directeurs de l'Union africaine.</p>

## Principales fonctions

- a) Définir les objectifs généraux du portefeuille de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement durable conformément à l'Agenda 2063 de l'UA ;
- b) Définir des objectifs de performance annuels en matière d'éducation, de science, de technologie et d'innovation et rendre compte des progrès annuels aux comités techniques spécialisés et aux organes politiques de l'UA ;
- c) Fournir des rapports réguliers au Président ou à la Présidente de la Commission sur l'exécution des missions liées à son portefeuille ;
- d) Développer des contacts et une collaboration efficaces et réguliers avec le COREP et les sous-comités respectifs, et leur faire rapport en temps opportun ;
- e) Piloter la mise en œuvre du programme de réforme institutionnelle de l'UA en soutenant les initiatives de réforme au sein du département ;
- f) Assurer le leadership et l'orientation des administrateurs dans la mise en œuvre des politiques et des programmes contenus dans le portefeuille ;
- g) Collaborer avec les États membres afin de poursuivre le travail de la Commission visant à promouvoir la domestication de l'Agenda 2063 de l'UA au niveau national par les États membres
- h) Piloter les négociations de partenariat et la mobilisation des ressources avec les partenaires stratégiques pour financer les programmes et les priorités continentaux
- i) Coordonner les comités techniques spécialisés pour promouvoir la réalisation du mandat du département ;
- j) Renforcer les initiatives de coordination, de coopération et d'intégration régionales et assurer une répartition efficace du travail avec les États membres et les communautés économiques régionales
- k) Assurer une collaboration efficace dans l'élaboration des programmes avec l'Agence de développement de l'UA (AUDA-NEPAD)
- l) Collaborer avec les autres membres de l'équipe de direction pour assurer la cohérence stratégique et la synergie globale dans la mise en œuvre du programme de la Commission et l'obtention de résultats à fort impact pour le continent ;
- m) Cultiver une culture de gestion des connaissances par la promotion de la recherche et des publications qui assureront le partage et le transfert des connaissances au sein du département et avec les autres départements de la Commission ; et
- n) Superviser les directeurs et inspirer des performances élevées, un travail d'équipe et les résultats dans l'ensemble du portefeuille.

## Responsabilités spécifiques

- a) Piloter l'élaboration de cadres et de programmes politiques continentaux qui favorisent une agriculture et des systèmes alimentaires durables afin d'atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la sécurité des consommateurs ;
- b) Promouvoir des pratiques agricoles modernes et durables qui s'adaptent aux changements climatiques, démographiques et technologiques afin d'augmenter la productivité alimentaire sur le continent et mettre fin à la faim, atteindre la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition ;
- c) Superviser la mise en œuvre des stratégies et des programmes agro-industriels pour créer des opportunités

d'emploi et réduire les niveaux de pauvreté sur le continent ;

- d) Développer des stratégies et des programmes continentaux visant à améliorer les normes de santé et de bien-être des animaux en Afrique ;
- e) Développer des politiques continentales pour les zones rurales et les exploitations agricoles de taille moyenne afin de promouvoir la diversification de l'économie rurale dans le but d'augmenter l'emploi, les revenus, l'espace et la qualité de vie des populations rurales ;
- f) Élaborer des politiques et des stratégies continentales qui favoriseront la conservation et l'utilisation durable des ressources aquatiques, en contribuant aux efforts de dépollution et de prévention de la pollution sur le continent ;
- g) Formuler des cadres politiques et des programmes continentaux qui favorisent une gestion saine de l'environnement et des ressources naturelles ainsi que la résilience aux catastrophes naturelles et au changement climatique ;
- h) Élaborer des stratégies et des programmes continentaux qui aideront l'Afrique à lutter contre le changement climatique et ses conséquences ; et
- i) Superviser la mise en œuvre des politiques continentales visant à protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, à gérer durablement les forêts, à lutter contre la désertification, et à stopper et inverser la dégradation des terres et mettre un terme à la perte de biodiversité en Afrique.

## Relations clés

### Relations internes

- Conseil exécutif
- Comité des représentants permanents
- Autres organes de l'
- Comités techniques spécialisés
- AUDA-NEPAD
- Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)
- Président(e)
- Vice-président
- Directeur général
- Autres commissaires
- Autres Directions

### Relations externes

- États membres de l'UA
- Communautés économiques régionales (CER)
- Partenaires internationaux du développement
- Agences de l'ONU
- Banque africaine de développement
- Secteur privé africain
- Organisations de la société civile
- Institutions de recherche et groupes de réflexion sur les politiques

## Exigences académiques

- Master en sciences/économie agricole, aquaculture, pêche, sciences maritimes, sylviculture, sciences/gestion de l'environnement, ressources naturelles ou dans un domaine étroitement lié, délivrée par une institution reconnue.

- Un doctorat en sciences/économie agricoles, aquaculture, pêche, sciences maritimes, sylviculture, sciences/gestion de l'environnement, ressources naturelles ou dans un domaine étroitement lié, délivré par une institution reconnue, constitue un avantage supplémentaire.

### Expérience pertinente

- Avoir au moins dix-huit (18) ans d'expérience professionnelle pertinente avec au moins dix (10) ans dans un poste de direction, de préférence dans une organisation intergouvernementale ou un gouvernement national/fonction publique, une institution internationale ou régionale.

### Langue(s)

- Avoir une parfaite maîtrise de l'une des langues de travail de l'UA. La maîtrise d'une autre langue utilisée par l'UA est souhaitable

### Compétences requises

- Expérience avérée en matière de leadership avec une vision stratégique et des compétences avérées dans la gestion d'organisations complexes au niveau national, régional ou international ;
- Expérience avérée en matière d'établissement de normes claires de responsabilité, de probité, d'optimisation des ressources et de gestion des risques et de tolérance zéro à l'égard de la fraude et de la corruption ; de garantie d'une gestion financière saine et transparente ; et d'amélioration continue, d'impact, d'efficacité et d'efficacé ;
- Expérience avérée en matière de leadership intellectuel, de créativité et de capacité à proposer de nouvelles idées et à trouver de nouvelles façons de travailler au-delà des cloisonnements, de manière complémentaire et synergique, pour une Afrique prospère et pacifique ;
- Expérience éprouvée en matière de gestion du changement et de réalisations au niveau régional, national ou international, avec une forte mobilisation des ressources et des compétences politiques et diplomatiques ;
- Capacité avérée à diriger une équipe multiculturelle et à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation ;
- Capacité avérée d'inspirer, d'encourager, de créer un climat de confiance et d'établir un consensus, de stimuler des campagnes efficaces et de susciter une action collective au sein d'un large éventail de personnes et d'organisations ; et

### Compétences en leadership

- **Orientation stratégique** : - Déterminer et décrire les priorités stratégiques du portefeuille et faire correspondre l'objectif du portefeuille à celui de la vision et des valeurs de l'organisation au sens large. Inspirer les autres et l'organisation à dépasser les attentes. Identifier et hiérarchiser de manière proactive les principales questions en jeu afin de faciliter la prise de décisions par les dirigeants et prendre des décisions éclairées, efficaces et opportunes, même lorsque les données sont limitées ou que les solutions produisent des conséquences désagréables ; percevoir l'impact et les implications des décisions.
- **Développement de la capacité organisationnelle** : - Promouvoir et stimuler l'apprentissage et le développement organisationnel afin de s'assurer que le portefeuille est bien positionné pour répondre aux besoins futurs en matière de leadership et encadrer les autres afin d'améliorer leur développement.
- **Leadership en matière de changement** : - Jouer un rôle de catalyseur pour le changement organisationnel. Influencer les autres acteurs à traduire la vision en action, identifier les opportunités de changement et se porter garant des initiatives de changement organisationnel - cherche constamment des moyens d'améliorer le portefeuille ou l'organisation. Comprendre plusieurs cadres culturels, valeurs et normes. Faire preuve de la capacité à adapter son style face aux multiples dimensions culturelles afin d'être efficace dans tous les contextes culturels. Être capable de résoudre les conflits résultant d'objectifs concurrents, de ressources limitées ou de

perspectives différentes et recherche des solutions amiables

- **Gestion stratégique des risques** : - Gérer la réputation de l'organisation et du portefeuille en prenant des décisions éclairées en matière de risque et en utilisant un jugement raisonné dans des situations très complexes sur la base d'une évaluation des risques et des avantages, des impacts.

### Compétences de base

- **Établissement de partenariats** : - Développer des réseaux et nouer des alliances ; collaborer au-delà des frontières pour établir des relations stratégiques et atteindre des objectifs communs afin de promouvoir les objectifs organisationnels grâce à un engagement proactif avec les principales parties prenantes. Percevoir la réalité organisationnelle et politique et agir en conséquence.
- **Promouvoir la culture de responsabilité** : - Déterminer les objectifs, fixer les priorités, définir des objectifs à plus long terme et influencer de manière proactive la façon dont les ressources, les services, etc. sont réorganisés pour atteindre les objectifs et proposer des recommandations sur les questions de responsabilité en matière d'amélioration. Se responsabiliser et responsabiliser les autres en ce qui concerne les résultats mesurables de haute qualité, opportuns et rentables.
- **Facilité d'apprentissage et résilience** : - S'engager dans des activités systématiques et de développement en conformité avec les besoins stratégiques de l'organisation. Favoriser l'apprentissage et le perfectionnement continu dans toute l'organisation, définir des objectifs personnels et professionnels et prendre des décisions de planification de carrière perspicaces en vue d'atteindre (ou de modifier) ces objectifs. Faire face efficacement à la pression ; rester optimiste et persistant, même dans l'adversité. Se remettre rapidement des revers.
- **Communication avec impact** : - Faire preuve d'autorité, de crédibilité et influencer les décideurs exécutifs externes dans le but d'atteindre des objectifs significatifs. Utiliser un pouvoir personnel plutôt que positionnel pour influencer et motiver les autres à obtenir des résultats et présenter les points clés d'un argument de manière convaincante. Assurer la négociation et la facilitation en cas de différences culturelles, de conflits, de tensions ou de malentendus.

### Compétences fonctionnelles

- **Réflexion conceptuelle** - Créer de nouveaux concepts qui ne sont pas évidents pour les autres pour réfléchir aux questions et/ou résoudre les problèmes.
- **Partage des connaissances professionnelles** : - Promouvoir et favoriser une culture riche en connaissances et en informations en s'engageant avec des leaders d'opinion à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation.
- **Recherche de résultats** : - Imposer des normes de performance élevées, de la fixation d'objectifs à l'amélioration continue. Engager d'importantes ressources et/ou du temps (face à l'incertitude) pour améliorer les performances, atteindre un objectif ambitieux et mettre en œuvre des solutions innovantes.
- **Favoriser l'innovation** : - Développer de nouvelles perspectives sur les situations ; remettre en question les approches conventionnelles ; encourager de nouvelles idées et innovations ; concevoir et mettre en œuvre des programmes/processus nouveaux ou de pointe pour la performance globale de l'organisation et du portefeuille.

### Remarque

Les exigences et responsabilités contenues dans cette description de poste ne créent pas un contrat de travail et ne sont pas censées être exhaustives. Elles peuvent être modifiées par le supérieur hiérarchique en cours d'emploi, en fonction des besoins.



## 2. Commissaire à l'éducation, la science, la technologie et l'innovation (ESTI)

Profil du poste			
Rend compte au	Président de la Commission de l'Union africaine	Direction/Département	de l'éducation, la science, la technologie et l'innovation (ESTI)
Nombre de subordonnés directs	Un (1) Directeur	Division	N/A
Nombre de directions et d'agences	1 Direction, 4 Bureaux techniques spécialisés et l'Université panafricaine	Famille d'emploi	Fonctionnaire élu
Catégorie du poste	SP3	Niveau	Six (6)
Lieu :	Addis-Abeba, Éthiopie		

<b>Valeurs de l'UA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de la diversité et du travail d'équipe</li> <li>• Penser à l'Afrique avant tout</li> <li>• Transparence et responsabilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrité et impartialité</li> <li>• Efficacité et professionnalisme</li> <li>• Partage d'informations et de connaissances</li> </ul>
------------------------	---	--

Contexte
<p>Sous l'autorité directe du président de la Commission, le titulaire de ce poste est chargé de piloter la mise en œuvre des politiques, programmes et stratégies en matière d'éducation, de science, de technologie et d'innovation conformément aux aspirations de l'Agenda 2063, des plans à moyen terme associés et des autres cadres juridiques et politiques clés du continent. Assurer les contacts avec les États membres de l'UA et les partenaires stratégiques dans la réalisation des priorités continentales du portefeuille. Le/la commissaire doit être très attachée aux valeurs panafricaines et aux principes directeurs de l'Union africaine.</p>

Principales fonctions
<p>a) Définir les objectifs généraux du portefeuille « Éducation, science, technologie et innovation » conformément à l'Agenda 2063 de l'UA ;</p> <p>b) Définir des objectifs de performance annuels en matière d'éducation, de science, de technologie et d'innovation et rendre compte des progrès annuels aux comités techniques spécialisés et aux organes politiques de l'UA ;</p> <p>c) Fournir des rapports réguliers au Président ou à la Présidente de la Commission sur l'exécution du portefeuille ;</p>

- d) Développer des contacts et une collaboration efficaces et réguliers avec le COREP et les sous-comités respectifs, et leur faire rapport en temps opportun ;
- e) Assure la mise en œuvre du programme de réforme institutionnelle de l'UA en tant que membre de l'équipe dirigeante ;
- f) Assurer le leadership et l'orientation des administrateurs dans la mise en œuvre des politiques et des programmes contenus dans le portefeuille ;
- g) Collaborer avec les États membres afin de poursuivre le travail de la Commission visant à promouvoir la domestication de l'Agenda 2063 de l'UA au niveau national par les États membres ;
- h) Piloter les négociations de partenariat et la mobilisation des ressources avec les partenaires stratégiques pour financer les programmes et les priorités continentaux ;
- i) Coordonner les comités techniques spécialisés pour promouvoir la réalisation du mandat du département ;
- j) Renforcer les initiatives de coordination, de coopération et d'intégration régionales et assurer une répartition efficace du travail avec les États membres et les communautés économiques régionales
- k) Assurer une collaboration efficace dans l'élaboration des programmes avec l'Agence de développement de l'UA (AUDA-NEPAD) ;
- l) Collaborer avec les autres membres de l'équipe de direction pour assurer la cohérence stratégique et la synergie globale dans la mise en œuvre du programme de la Commission et l'obtention de résultats à fort impact pour le continent ;
- m) Cultiver une culture de gestion des connaissances par la promotion de la recherche et des publications qui assureront le partage et le transfert des connaissances au sein du département et avec les autres départements de la Commission ; et
- n) Superviser les directeurs et, inspirer des performances et des prestations de haut niveau dans l'ensemble du portefeuille.

### Responsabilités spécifiques

- a) Superviser la mise en œuvre de la stratégie d'éducation continentale de l'UA pour l'Afrique (CESA) visant à aligner les systèmes d'éducation et de formation de l'Afrique afin de répondre aux connaissances, aux compétences, aux aptitudes, à l'innovation et à la créativité requises pour nourrir les valeurs fondamentales africaines et promouvoir le développement durable aux niveaux national, régional et continental ;
- b) Favoriser le développement de cadres et de programmes politiques continentaux qui contribuent à des systèmes éducatifs revitalisés, de qualité, pertinents et harmonisés répondant aux besoins de l'Afrique ;
- c) Superviser la mise en œuvre de politiques habilitantes visant à accélérer la transition de l'Afrique vers une économie innovante et fondée sur la connaissance afin d'atteindre la sécurité alimentaire, la prévention et le contrôle des maladies, la paix et l'harmonie dans la société et la création de richesse sur le continent ;
- d) Diriger l'élaboration de politiques et de stratégies visant à relever les défis de l'éducation, de la formation technique et professionnelle pour soutenir le développement économique, la création de richesse nationale et contribuer à la réduction de la pauvreté grâce à l'esprit d'entreprise, l'innovation et l'emploi des jeunes ;
- e) Superviser la mise en œuvre d'une université virtuelle et électronique africaine qui vise à utiliser des programmes basés sur les TIC pour développer des ressources d'apprentissage ouvert, à distance et en ligne (ODEL) pertinentes et de haute qualité afin d'offrir aux étudiants un accès garanti à l'université depuis n'importe quel endroit du continent et du monde ;

- f) Mener une campagne continentale pour une éducation de qualité, inclusive et équitable et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous dans les États membres ;
- g) Mèner des engagements avec les États membres pour obtenir l'adoption de normes universitaires panafricaines dans toutes les autres universités des États membres afin de renforcer l'enseignement supérieur et la recherche en Afrique, d'améliorer la qualité de l'enseignement, de promouvoir la collaboration intra-africaine, l'innovation et d'établir des liens avec l'industrie et le secteur social ; et
- h) Diriger l'initiative de l'Union africaine en matière de bourses et de prix dans les domaines de l'éducation et des sciences et supervise le travail des institutions spécialisées de l'Union africaine
- i) Favoriser les partenariats stratégiques et la mobilisation des ressources pour la recherche et le développement sur le continent ;

## Relations clés

### Relations internes

- Conseil exécutif
- Comité des représentants permanents
- Autres organes de l'AU
- Comités techniques spécialisés
- AUDA-NEPAD
- Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)
- Président(e)
- Vice-président
- Directeur général
- Autres commissaires
- Autres Directions

### Relations externes

- États membres de l'UA
- Communautés économiques régionales (CER)
- Partenaires internationaux du développement
- Agences des Nations Unies et Banque africaine de développement
- Organes de sécurité de l'ONU ;
- Secteur privé africain
- Organisations de la société civile
- Institutions de recherche et groupes de réflexion sur les politiques

## Exigences académiques

- Master en éducation, science et technologie, sciences sociales ou dans un domaine étroitement lié, délivrée par une institution reconnue.
- Un doctorat en éducation, en science et technologie, en sciences sociales ou dans un domaine étroitement lié, délivré par une institution reconnue est un avantage supplémentaire.

## Expérience pertinente

- Avoir au moins dix-huit (18) ans d'expérience professionnelle pertinente avec au moins dix (10) ans dans un poste de direction, de préférence dans une organisation intergouvernementale ou un gouvernement national/fonction publique, une institution internationale ou régionale.

## Langue(s)

- Avoir une parfaite maîtrise de l'une des langues de travail de l'UA. La maîtrise d'une autre langue utilisée par l'UA est souhaitable

## Compétences requises

- Expérience avérée en matière de leadership avec une vision stratégique et des compétences avérées dans la gestion d'organisations complexes au niveau national, régional ou international ;
- Expérience avérée en matière d'établissement de normes claires de responsabilité, de probité, d'optimisation des ressources et de gestion des risques et de tolérance zéro à l'égard de la fraude et de la corruption ; de garantie d'une gestion financière saine et transparente ; et d'amélioration continue, d'impact, d'efficacité et d'efficacités ;
- Expérience avérée en matière de leadership intellectuel, de créativité et de capacité à proposer de nouvelles idées et à trouver de nouvelles façons de travailler au-delà des cloisonnements, de manière complémentaire et synergique, pour une Afrique prospère et pacifique ;
- Expérience éprouvée en matière de gestion du changement et de réalisations au niveau régional, national ou international, avec une forte mobilisation des ressources et des compétences politiques et diplomatiques ;
- Capacité avérée à diriger une équipe multiculturelle et à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation ;
- Capacité avérée d'inspirer, d'encourager, de créer un climat de confiance et d'établir un consensus, de stimuler des campagnes efficaces et de susciter une action collective au sein d'un large éventail de personnes et d'organisations ; et

## Compétences en leadership

- **Orientation stratégique** : - Déterminer et décrire les priorités stratégiques du portefeuille et faire correspondre l'objectif du portefeuille à celui de la vision et des valeurs de l'organisation au sens large. Inspirer les autres et l'organisation à dépasser les attentes. Identifier et hiérarchiser de manière proactive les principales questions en jeu afin de faciliter la prise de décisions par les dirigeants et prendre des décisions éclairées, efficaces et opportunes, même lorsque les données sont limitées ou que les solutions produisent des conséquences désagréables ; percevoir l'impact et les implications des décisions.
- **Développement de la capacité organisationnelle** : - Promouvoir et stimuler l'apprentissage et le développement organisationnel afin de s'assurer que le portefeuille est bien positionné pour répondre aux besoins futurs en matière de leadership et encadrer les autres afin d'améliorer leur développement.
- **Leadership en matière de changement** : - Jouer un rôle de catalyseur pour le changement organisationnel. Influencer les autres acteurs à traduire la vision en action, identifier les opportunités de changement et se porter garant des initiatives de changement organisationnel - cherche constamment des moyens d'améliorer le portefeuille ou l'organisation. Comprendre plusieurs cadres culturels, valeurs et normes. Faire preuve de la capacité à adapter son style face aux multiples dimensions culturelles afin d'être efficace dans tous les contextes culturels. Être capable de résoudre les conflits résultant d'objectifs concurrents, de ressources limitées ou de perspectives différentes et recherche des solutions amiables
- **Gestion stratégique des risques** : - Gérer la réputation de l'organisation et du portefeuille en prenant des décisions éclairées en matière de risque et en utilisant un jugement raisonné dans des situations très complexes sur la base d'une évaluation des risques et des avantages, des impacts.

## Compétences de base

- **Établissement de partenariats** : - Développer des réseaux et nouer des alliances ; collaborer au-delà des frontières pour établir des relations stratégiques et atteindre des objectifs communs afin de promouvoir les objectifs organisationnels grâce à un engagement proactif avec les principales parties prenantes. Percevoir la

réalité organisationnelle et politique et agit en conséquence.

- **Promouvoir la culture de responsabilité** : - Déterminer les objectifs, fixer les priorités, définit des objectifs à plus long terme et influence de manière proactive la façon dont les ressources, les services, etc. sont réorganisés pour atteindre les objectifs et propose des recommandations sur les questions de responsabilité en matière d'amélioration. Se responsabiliser et responsabiliser les autres en ce qui concerne les résultats mesurables de haute qualité, opportuns et rentables.
- **Facilité d'apprentissage et résilience** : - S'engager dans des activités systématiques et de développement en conformité avec les besoins stratégiques de l'organisation. Favoriser l'apprentissage et le perfectionnement continu dans toute l'organisation, définir des objectifs personnels et professionnels et prendre des décisions de planification de carrière perspicaces en vue d'atteindre (ou de modifier) ces objectifs. Faire face efficacement à la pression ; rester optimiste et persistant, même dans l'adversité. Se remettre rapidement des revers.
- **Communication avec impact** : - Faire preuve d'autorité, de crédibilité et influence les décideurs exécutifs externes dans le but d'atteindre des objectifs significatifs. Utiliser un pouvoir personnel plutôt que positionnel pour influencer et motiver les autres à obtenir des résultats et présente les points clés d'un argument de manière convaincante. Assurer la négociation et facilitation en cas de différences culturelles, de conflits, de tensions ou de malentendus.

### Compétences fonctionnelles

- **Réflexion conceptuelle** - Créer de nouveaux concepts qui ne sont pas évidents pour les autres pour réfléchir aux questions et/ou résoudre les problèmes.
- **Partage des connaissances professionnelles** : - Promouvoir et favoriser une culture riche en connaissances et en informations en s'engageant avec des leaders d'opinion à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation.
- **Recherche de résultats** : - imposer des normes de performance élevées, de la fixation d'objectifs à l'amélioration continue. Engager d'importantes ressources et/ou du temps (face à l'incertitude) pour améliorer les performances, atteindre un objectif ambitieux et mettre en œuvre des solutions innovantes.
- **Favorise l'innovation** : - Développer de nouvelles perspectives sur les situations ; remettre en question les approches conventionnelles ; encourager de nouvelles idées et innovations ; concevoir et mettre en œuvre des programmes/processus nouveaux ou de pointe pour la performance globale de l'organisation et du portefeuille.

### Remarque

Les exigences et responsabilités contenues dans cette description de poste ne créent pas un contrat de travail et ne sont pas censées être exhaustives. Elles peuvent être modifiées par le supérieur hiérarchique en cours d'emploi, en fonction des besoins.



### 3. Commissaire, Développement économique, commerce, industrie et mines (DCIM)

Profil du poste			
Rend compte au	Président de la Commission de l'Union africaine	Direction/Département	Développement économique, commerce, industrie et mines (DCIM)
Nombre de subordonnés directs	Deux (2) Directeurs	Division	N/A
Nombre de directions et d'agences	2 Directions et 1 bureau technique spécialisé	Famille d'emploi	Fonctionnaire élu
Catégorie du poste	SP3	Niveau	Six (6)
Lieu :	Addis-Abeba, Éthiopie		

Valeurs de l'UA
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de la diversité et du travail d'équipe</li> <li>• Penser à l'Afrique avant tout</li> <li>• Transparence et responsabilité</li> <li>• Intégrité et impartialité</li> <li>• Efficacité et professionnalisme</li> <li>• Partage d'informations et de connaissances</li> </ul>

Contexte
<p>Sous l'autorité directe du président de la Commission de l'UA, le titulaire de ce poste est chargé de piloter la mise en œuvre des politiques, programmes et stratégies de développement économique, commercial, industriel et minier conformément aux aspirations de l'Agenda 2063, des plans à moyen terme associés et des autres cadres juridiques et politiques clés du continent. Assurer les contacts avec les États membres de l'UA et les partenaires stratégiques dans la réalisation des priorités continentales du portefeuille. Le/La commissaire doit être très attachée aux valeurs panafricaines et aux principes directeurs de l'Union africaine.</p>

Principales fonctions
<p>a) Définir la vision et les priorités du département du développement économique, du commerce, de l'industrie et des mines en traduisant les aspirations de l'Agenda 2 063 de l'UA en programmes concrets et réalisables pour poursuivre les objectifs des États membres ;</p> <p>b) Définir des objectifs de performance annuels en matière de développement économique, de commerce, d'industrie et des mines et rendre compte des progrès annuels aux comités techniques spécialisés et aux</p>

organes politiques de l'UA ;

- c) Fournir des rapports réguliers au Président ou à la Présidente de la Commission sur l'exécution du portefeuille ;
- d) Développer les contacts et une collaboration efficaces et réguliers avec le COREP et les sous-comités respectifs, et leur faire rapport en temps opportun ;
- e) Assure la mise en œuvre du programme de réforme institutionnelle de l'UA en tant que membre de l'équipe dirigeante
- f) Assurer le leadership et l'orientation des administrateurs dans la mise en œuvre des politiques et des programmes contenus dans le portefeuille ;
- g) Collaborer avec les États membres afin de poursuivre le travail de la Commission visant à promouvoir la domestication de l'Agenda 2063 de l'UA au niveau national par les États membres ;
- h) Piloter les négociations de partenariat et la mobilisation des ressources avec les partenaires stratégiques pour financer les programmes et les priorités continentaux ;
- i) Coordonner les comités techniques spécialisés pour promouvoir la réalisation du mandat du département ;
- j) Renforcer les initiatives de coordination, de coopération et d'intégration régionales et assurer une répartition efficace du travail avec les États membres et les communautés économiques régionales
- k) Assurer une collaboration efficace dans l'élaboration des programmes avec l'Agence de développement de l'UA (AUDA-NEPAD)
- l) Collaborer avec les autres membres de l'équipe de direction pour assurer la cohérence stratégique et la synergie globale dans la mise en œuvre du programme de la Commission et l'obtention de résultats à fort impact pour le continent ;
- m) Cultiver une culture de gestion des connaissances par la promotion de la recherche et des publications qui assureront le partage et le transfert des connaissances au sein du département et avec les autres départements de la Commission ; et
- n) Superviser les directeurs et, inspirer des performances et des prestations de haut niveau dans l'ensemble du portefeuille.

### Responsabilités spécifiques

- a) Direction stratégique dans la réalisation de la vision, des buts et des objectifs du traité instituant la Communauté économique africaine ;
- b) Assurer l'élaboration de politiques, de programmes et de projets continentaux visant à atteindre un développement durable rapide et inclusif dans toute l'Afrique ;
- c) Jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration des politiques de la Zone de libre-échange continentale de l'Afrique (ZLECAf) visant à stimuler le commerce intra-africain en concluant un accord commercial complet et mutuellement avantageux entre les États membres, couvrant le commerce des biens et des services, les investissements, les droits de propriété intellectuelle et la politique de concurrence ;
- d) Jouer un rôle de premier plan dans les négociations de partenariat avec le secteur privé pour développer les investissements, l'industrie manufacturière, l'exploitation minière, le tourisme et le commerce en Afrique ;
- e) Jouer un rôle de premier plan dans la production de statistiques harmonisées en temps réel et de qualité sur l'Afrique et veille à ce qu'elles répondent aux normes requises pour en faire les statistiques africaines de

référence ;

- f) Jouer un rôle de premier plan dans la coordination des efforts visant à mettre en place des institutions financières de l'Union africaine prévues par le Traité d'Abuja et l'article 19 de l'acte constitutif de l'Union africaine, à savoir : la Banque centrale africaine, la Banque africaine d'investissement, le Fonds monétaire africain et la Bourse africaine en vue de promouvoir l'intégration économique ;
- g) Se positionner comme champion(ne) de la mise en œuvre du cadre de la Vision minière africaine (AMV) pour promouvoir la transparence, la responsabilité sociale et la conformité fiscale dans l'industrie extractive ; et
- h) Coordonner les efforts des États membres en vue d'éliminer les flux financiers illicites en Afrique en collaboration avec des partenaires stratégiques.

## Relations clés

### Relations internes

- Conseil exécutif
- Comité des représentants permanents
- Autres organes de l'AU
- Comités techniques spécialisés
- AUDA-NEPAD
- Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)
- Président(e)
- Vice-président
- Directeur général
- Autres commissaires
- Autres Directions

### Relations externes

- États membres de l'UA
- Communautés économiques régionales (CER)
- Partenaires internationaux du développement
- Agences et institutions des Nations unies
- Organismes et institutions commerciaux internationaux et régionaux
- Banque africaine de développement
- Secteur privé africain
- Organisations de la société civile
- Institutions de recherche et groupes de réflexion sur les politiques

## Exigences académiques

- Master en économie, en finance, en développement international, en mathématiques, en statistiques, en ingénierie, en politique publique ou dans un domaine étroitement lié délivré par une institution reconnue.
- Un doctorat en économie, en finance, en développement international, en mathématiques, en statistiques, en ingénierie, en politique publique ou dans un domaine étroitement lié délivré par une institution reconnue constitue un avantage supplémentaire.□

## Expérience pertinente

- Avoir au moins dix-huit (18) ans d'expérience professionnelle pertinente avec au moins dix (10) ans dans un poste de direction, de préférence dans une organisation intergouvernementale ou un gouvernement national/fonction publique, une institution internationale ou régionale.

## Langue(s)

- Avoir une parfaite maîtrise de l'une des langues de travail de l'UA. La maîtrise d'une autre langue utilisée par l'UA est souhaitable

## Compétences requises

- Expérience avérée en matière de leadership avec une vision stratégique et des compétences avérées dans la gestion d'organisations complexes au niveau national, régional ou international ;
- Expérience avérée en matière d'établissement de normes claires de responsabilité, de probité, d'optimisation des ressources et de gestion des risques et de tolérance zéro à l'égard de la fraude et de la corruption ; de garantie d'une gestion financière saine et transparente ; et d'amélioration continue, d'impact, d'efficience et d'efficacité ;
- Expérience avérée en matière de leadership intellectuel, de créativité et de capacité à proposer de nouvelles idées et à trouver de nouvelles façons de travailler au-delà des cloisonnements, de manière complémentaire et synergique, pour une Afrique prospère et pacifique ;
- Expérience éprouvée en matière de gestion du changement et de réalisations au niveau régional, national ou international, avec une forte mobilisation des ressources et des compétences politiques et diplomatiques ;
- Capacité avérée à diriger une équipe multiculturelle et à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation ;
- Capacité avérée d'inspirer, d'encourager, de créer un climat de confiance et d'établir un consensus, de stimuler des campagnes efficaces et de susciter une action collective au sein d'un large éventail de personnes et d'organisations ; et

## Compétences en leadership

- **Orientation stratégique** : - Déterminer et décrire les priorités stratégiques du portefeuille et faire correspondre l'objectif du portefeuille à celui de la vision et des valeurs de l'organisation au sens large. Inspirer les autres et l'organisation à dépasser les attentes. Identifier et hiérarchiser de manière proactive les principales questions en jeu afin de faciliter la prise de décisions par les dirigeants et prendre des décisions éclairées, efficaces et opportunes, même lorsque les données sont limitées ou que les solutions produisent des conséquences désagréables ; percevoir l'impact et les implications des décisions.
- **Développement de la capacité organisationnelle** : - Promouvoir et stimuler l'apprentissage et le développement organisationnel afin de s'assurer que le portefeuille est bien positionné pour répondre aux besoins futurs en matière de leadership et encadrer les autres afin d'améliorer leur développement.
- **Leadership en matière de changement** : - Jouer un rôle de catalyseur pour le changement organisationnel. Influencer les autres acteurs à traduire la vision en action, identifier les opportunités de changement et se porter garant des initiatives de changement organisationnel - cherche constamment des moyens d'améliorer le portefeuille ou l'organisation. Comprendre plusieurs cadres culturels, valeurs et normes. Faire preuve de la capacité à adapter son style face aux multiples dimensions culturelles afin d'être efficace dans tous les contextes culturels. Être capable de résoudre les conflits résultant d'objectifs concurrents, de ressources limitées ou de perspectives différentes et recherche des solutions amiables
- **Gestion stratégique des risques** : - Gérer la réputation de l'organisation et du portefeuille en prenant des décisions éclairées en matière de risque et en utilisant un jugement raisonné dans des situations très complexes

sur la base d'une évaluation des risques et des avantages, des impacts.

## Compétences de base

- **Établissement de partenariats** : - Développer des réseaux et nouer des alliances ; collaborer au-delà des frontières pour établir des relations stratégiques et atteindre des objectifs communs afin de promouvoir les objectifs organisationnels grâce à un engagement proactif avec les principales parties prenantes. Percevoir la réalité organisationnelle et politique et agir en conséquence.
- **Promouvoir la culture de responsabilité** : - Déterminer les objectifs, fixer les priorités, définir des objectifs à plus long terme et influencer de manière proactive la façon dont les ressources, les services, etc. sont réorganisés pour atteindre les objectifs et proposer des recommandations sur les questions de responsabilité en matière d'amélioration. Responsabiliser et responsabiliser les autres en ce qui concerne les résultats mesurables de haute qualité, opportuns et rentables.
- **Facilité d'apprentissage et résilience** : - S'engager dans des activités systématiques et de développement en conformité avec les besoins stratégiques de l'organisation. Favoriser l'apprentissage et le perfectionnement continu dans toute l'organisation, définir des objectifs personnels et professionnels et prendre des décisions de planification de carrière perspicaces en vue d'atteindre (ou de modifier) ces objectifs. Faire face efficacement à la pression ; rester optimiste et persistant, même dans l'adversité. Se remettre rapidement des revers.
- **Communication avec impact** : - Faire preuve d'autorité, de crédibilité et influencer les décideurs exécutifs externes dans le but d'atteindre des objectifs significatifs. Utiliser un pouvoir personnel plutôt que positionnel pour influencer et motiver les autres à obtenir des résultats et présenter les points clés d'un argument de manière convaincante. Assurer la négociation et la facilitation en cas de différences culturelles, de conflits, de tensions ou de malentendus.

## Compétences fonctionnelles

- **Réflexion conceptuelle** - Créer de nouveaux concepts qui ne sont pas évidents pour les autres pour réfléchir aux questions et/ou résoudre les problèmes.
- **Partage des connaissances professionnelles** : - Promouvoir et favoriser une culture riche en connaissances et en informations en s'engageant avec des leaders d'opinion à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation.
- **Recherche de résultats** : - Imposer des normes de performance élevées, de la fixation d'objectifs à l'amélioration continue. Engager d'importantes ressources et/ou du temps (face à l'incertitude) pour améliorer les performances, atteindre un objectif ambitieux et mettre en œuvre des solutions innovantes.
- **Favorise l'innovation** : - Développer de nouvelles perspectives sur les situations ; remettre en question les approches conventionnelles ; encourager de nouvelles idées et innovations ; concevoir et mettre en œuvre des programmes/processus nouveaux ou de pointe pour la performance globale de l'organisation et du portefeuille.

## Remarque

Les exigences et responsabilités contenues dans cette description de poste ne créent pas un contrat de travail et ne sont pas censées être exhaustives. Elles peuvent être modifiées par le supérieur hiérarchique en cours d'emploi, en fonction des besoins.



Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: 251115517700/251115526373 Fax: 251115518718/251115536950 Website: [www.au.int](http://www.au.int)

#### 4. Commissaire chargé(e) de la santé, des affaires humanitaires et du développement social (HHS)

Profil du poste			
Rend compte au	Président de la Commission de l'Union africaine	Direction/Département	Santé, affaires humanitaires et développement social (HHS)
Nombre de subordonnés directs	Deux (2) Directeurs	Division	N/A
Nombre de directions et d'agences	2 Directions et 8 bureaux/agences techniques spécialisés	Famille d'emploi	Fonctionnaire élu
Catégorie du poste	SP3	Niveau	Six (6)
Lieu :	Addis-Abeba, Éthiopie		

Valeurs de l'UA
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de la diversité et du travail d'équipe</li> <li>• Penser à l'Afrique avant tout</li> <li>• Transparence et responsabilité</li> <li>• Intégrité et impartialité</li> <li>• Efficacité et professionnalisme</li> <li>• Partage d'informations et de connaissances</li> </ul>

Contexte
<p>Sous l'autorité du président de la Commission de l'UA, le titulaire de ce poste est chargé de piloter l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, programmes et stratégies en matière de santé, d'affaires humanitaires et de développement social, conformément aux aspirations de l'Agenda 2063, aux plans à moyen terme associés et aux autres cadres juridiques et politiques clés du continent. Il/elle joue un rôle de premier plan dans les discussions avec les États membres de l'UA et les partenaires stratégiques en vue de la réalisation des priorités continentales du portefeuille. Le commissaire doit être très attaché aux valeurs panafricaines et aux principes directeurs de l'Union africaine.</p>

Principales fonctions
<p>a) Définir les objectifs généraux du portefeuille Santé, affaires humanitaires et développement social conformément à l'Agenda 2063 de l'UA ;</p> <p>b) Définir des objectifs de performance annuels relatif au portefeuille « santé, affaires humanitaires et développement social » et rend compte des progrès annuels aux comités techniques spécialisés et aux organes</p>

politiques de l'UA ;

- c) Adresser des rapports réguliers au Président ou à la Présidente de la Commission sur l'exécution du portefeuille ;
- d) Mener des discussions et assurer une collaboration efficaces et de façon régulière avec le COREP et les sous-comités respectifs, et leur faire rapport en temps opportun ;
- e) Jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre du programme de réforme institutionnelle de l'UA en tant que membre de l'équipe dirigeante ;
- f) Assurer le leadership et l'orientation des administrateurs dans la mise en œuvre des politiques et des programmes contenus dans le portefeuille ;
- g) Collaborer avec les États membres afin de poursuivre le travail de la Commission visant à promouvoir la domestication de l'Agenda 2063 de l'UA au niveau national par les États membres ;
- h) Jouer un rôle de premier plan dans les négociations de partenariat et la mobilisation des ressources avec les partenaires stratégiques en vue de financer les programmes et les priorités continentaux
- i) Coordonner les comités techniques spécialisés pour promouvoir la réalisation du mandat du département ;
- j) Renforcer les initiatives de coordination, de coopération et d'intégration régionales et assure une répartition efficace du travail avec les États membres et les communautés économiques régionales
- k) Assurer une collaboration efficace dans l'élaboration des programmes avec l'Agence de développement de l'UA (AUDA-NEPAD)
- l) Collaborer avec les autres membres de l'équipe de direction pour assurer la cohérence stratégique et la synergie globale dans la mise en œuvre du programme de la Commission et l'obtention de résultats à fort impact pour le continent ;
- m) Promouvoir une culture de gestion des connaissances par la promotion de la recherche et des publications qui assureront le partage et le transfert des connaissances au sein du département et avec les autres départements de la Commission ; et
- n) Superviser les directeurs et inspirer des performances et des prestations de haut niveau dans l'ensemble du portefeuille.

### Responsabilités spécifiques

- a) Jouer un rôle de premier plan dans les efforts de plaidoyer pour le développement de principes politiques communs dans les secteurs liés à la santé afin d'encourager les investissements des États membres dans les soins de santé ;
- b) Assurer la mise en place de mécanismes de responsabilité à l'échelle du continent pour suivre la mise en œuvre des engagements continentaux et mener une action de sensibilisation permanente au niveau politique sur les questions stratégiques en matière de soins de santé qui touchent conjointement les États membres de l'UA ;
- c) Jouer un rôle de premier plan dans la facilitation d'un consensus africain sur les actions stratégiques clés dans le contexte du cadre catalytique de l'UA pour éradiquer le sida, la tuberculose et le paludisme d'ici 2030 afin d'intensifier la mise en œuvre des engagements de la déclaration d'Abuja de 2013 visant à mettre fin au sida, à la tuberculose et au paludisme en tant que menaces pour la santé publique ;
- d) Coordonner la réponse continentale et la préparation aux menaces émergentes pour la santé et aux pandémies, y compris la recherche et le développement médical et pharmaceutique ; initier des discussions avec les États membres sur les articles du Protocole de l'UA sur les droits des personnes vivant avec un handicap pour

promouvoir, protéger et garantir la pleine jouissance des droits de l'homme par toutes les personnes handicapées et pour garantir le respect de leur dignité inhérente ;

- e) Jouer un rôle de premier plan dans l'adoption des mesures nécessaires par les États membres en vue d'atteindre les objectifs des dispositions de la Charte africaine sur le bien-être de l'enfant afin de faciliter la reconnaissance des droits, des libertés et des devoirs des enfants tels que consacrés dans la Charte ;
- f) Se positionner comme champion(ne) de la création de réseaux d'États membres de l'UA pour tirer parti des synergies dans la lutte et le contrôle de l'abus des drogues et la prévention du crime ;
- g) Assurer la création et l'expansion de centres de migration dans les États membres de l'UA afin de favoriser la lutte contre la traite des êtres humains et l'immigration clandestine par la prise de décisions fondées sur des données concernant les migrants ;
- h) Jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration de politiques sur les questions relatives à la diaspora afin d'inciter les africains vivant dans la diaspora à transférer des connaissances et du savoir-faire technique aux États membres et de réduire les coûts des transferts de fonds de la diaspora vers l'Afrique en collaboration avec les banques centrales africaines ;
- i) Promouvoir le sport et l'éducation physique dans les États membres en travaillant en étroite collaboration avec les États membres et les partenaires pour plaider en faveur de la mise en place de politiques et de programmes pertinents ;
- j) Jouer un rôle de premier plan dans les discussions avec les États membres pour identifier les nouveaux problèmes sociaux tels que la cybersécurité et l'exploitation sexuelle des femmes et des enfants en ligne, afin de faciliter l'élaboration et l'adoption de cadres politiques et de programmes visant à faire face à ces nouveaux problèmes ;
- k) Promouvoir le patrimoine culturel du peuple africain en favorisant le rapatriement des objets d'art africains et la création de musées africains pour conserver et entretenir la richesse culturelle africaine ; et
- l) Jouer un rôle de premier plan dans les efforts de plaidoyer pour la résolution des problèmes liés à l'emploi, tels que l'adéquation de l'éducation africaine au marché du travail, le perfectionnement de la main-d'œuvre et la création de nouveaux emplois par les États membres de l'UA en collaboration avec le département de l'éducation, de la science et de la technologie, l'Organisation internationale du travail et d'autres partenaires concernés.

## Relations clés

### Relations internes

- Conseil exécutif
- Comité des représentants permanents
- Autres organes de l'AU
- Comités techniques spécialisés
- AUDA-NEPAD
- Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)
- Président(e)
- Vice-président
- Directeur général
- Autres commissaires
- Directions des services d'appui

### Relations externes

- États membres de l'UA
- Communautés économiques régionales (CER)

- Partenaires internationaux du développement
- Agences des Nations Unies et Banque africaine de développement
- Organes de sécurité de l'ONU ;
- Secteur privé africain
- Organisations de la société civile
- Institutions de recherche et groupes de réflexion sur les politiques

### Exigences académiques

- Master en sciences médicales ou de la santé, en sciences sociales, en études du développement ou dans un domaine étroitement lié délivrée par une institution reconnue.
- Un doctorat en sciences de la santé, en santé publique, en sciences sociales, en études du développement ou dans un domaine étroitement lié, délivrée par une institution reconnue constitue un avantage supplémentaire.

### Expérience pertinente

- Avoir au moins dix-huit (18) ans d'expérience professionnelle pertinente avec au moins dix (10) ans dans un poste de direction, de préférence dans une organisation intergouvernementale ou un gouvernement national/fonction publique, une institution internationale ou régionale

### Langue(s)

- Avoir une parfaite maîtrise de l'une des langues de travail de l'UA. La maîtrise d'une autre langue utilisée par l'UA est souhaitable

### Compétences requises

- Expérience avérée en matière de leadership avec une vision stratégique et des compétences avérées dans la gestion d'organisations complexes au niveau national, régional ou international ;
- Expérience avérée en matière d'établissement de normes claires de responsabilité, de probité, d'optimisation des ressources et de gestion des risques et de tolérance zéro à l'égard de la fraude et de la corruption ; de garantie d'une gestion financière saine et transparente ; et d'amélioration continue, d'impact, d'efficacité et d'efficace ;
- Expérience avérée en matière de leadership intellectuel, de créativité et de capacité à proposer de nouvelles idées et à trouver de nouvelles façons de travailler au-delà des cloisonnements, de manière complémentaire et synergique, pour une Afrique prospère et pacifique ;
- Expérience éprouvée en matière de gestion du changement et de réalisations au niveau régional, national ou international, avec une forte mobilisation des ressources et des compétences politiques et diplomatiques ;
- Capacité avérée à diriger une équipe multiculturelle et à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation ;
- Capacité avérée d'inspirer, d'encourager, de créer un climat de confiance et d'établir un consensus, de stimuler des campagnes efficaces et de susciter une action collective au sein d'un large éventail de personnes et d'organisations ; et

### Compétences en leadership

- **Orientation stratégique** : - Déterminer et décrire les priorités stratégiques du portefeuille et faire correspondre l'objectif du portefeuille à celui de la vision et des valeurs de l'organisation au sens large. Inspirer les autres et l'organisation à dépasser les attentes. Identifier et hiérarchiser de manière proactive les principales questions en jeu afin de faciliter la prise de décisions par les dirigeants et prendre des décisions éclairées, efficaces et opportunes, même lorsque les données sont limitées ou que les solutions produisent des conséquences

désagréables ; percevoir l'impact et les implications des décisions.

- **Développement de la capacité organisationnelle** : - Promouvoir et stimuler l'apprentissage et le développement organisationnel afin de s'assurer que le portefeuille est bien positionné pour répondre aux besoins futurs en matière de leadership et encadrer les autres afin d'améliorer leur développement.
- **Leadership en matière de changement** : - Jouer un rôle de catalyseur pour le changement organisationnel. Influencer les autres acteurs à traduire la vision en action, identifier les opportunités de changement et se porter garant des initiatives de changement organisationnel - cherche constamment des moyens d'améliorer le portefeuille ou l'organisation. Comprendre plusieurs cadres culturels, valeurs et normes. Faire preuve de la capacité à adapter son style face aux multiples dimensions culturelles afin d'être efficace dans tous les contextes culturels. Être capable de résoudre les conflits résultant d'objectifs concurrents, de ressources limitées ou de perspectives différentes et recherche des solutions amiables
- **Gestion stratégique des risques** : - Gérer la réputation de l'organisation et du portefeuille en prenant des décisions éclairées en matière de risque et en utilisant un jugement raisonné dans des situations très complexes sur la base d'une évaluation des risques et des avantages, des impacts.

## Compétences de base

- **Établissement de partenariats** : - Développer des réseaux et nouer des alliances ; collaborer au-delà des frontières pour établir des relations stratégiques et atteindre des objectifs communs afin de promouvoir les objectifs organisationnels grâce à un engagement proactif avec les principales parties prenantes. Percevoir la réalité organisationnelle et politique et agit en conséquence.
- **Promouvoir la culture de responsabilité** : - Déterminer les objectifs, fixer les priorités, définir des objectifs à plus long terme et influence de manière proactive la façon dont les ressources, les services, etc. sont réorganisés pour atteindre les objectifs et propose des recommandations sur les questions de responsabilité en matière d'amélioration. Se responsabiliser et responsabiliser les autres en ce qui concerne les résultats mesurables de haute qualité, opportuns et rentables.
- **Facilité d'apprentissage et résilience** : - S'engager dans des activités systématiques et de développement en conformité avec les besoins stratégiques de l'organisation. Favoriser l'apprentissage et le perfectionnement continu dans toute l'organisation, définir des objectifs personnels et professionnels et prendre des décisions de planification de carrière perspicaces en vue d'atteindre (ou de modifier) ces objectifs. Faire face efficacement à la pression ; rester optimiste et persistant, même dans l'adversité. Se remettre rapidement des revers.
- **Communication avec impact** : - Faire preuve d'autorité, de crédibilité et influence les décideurs exécutifs externes dans le but d'atteindre des objectifs significatifs. Utiliser un pouvoir personnel plutôt que positionnel pour influencer et motiver les autres à obtenir des résultats et présente les points clés d'un argument de manière convaincante. Assurer la négociation et facilitation en cas de différences culturelles, de conflits, de tensions ou de malentendus.

## Compétences fonctionnelles

- **Réflexion conceptuelle** - Créer de nouveaux concepts qui ne sont pas évidents pour les autres pour réfléchir aux questions et/ou résoudre les problèmes.
- **Partage des connaissances professionnelles** : - Promouvoir et favoriser une culture riche en connaissances et en informations en s'engageant avec des leaders d'opinion à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation.
- **Recherche de résultats** : - imposer des normes de performance élevées, de la fixation d'objectifs à l'amélioration continue. Engager d'importantes ressources et/ou du temps (face à l'incertitude) pour améliorer les performances, atteindre un objectif ambitieux et mettre en œuvre des solutions innovantes.
- **Favorise l'innovation** : - Développer de nouvelles perspectives sur les situations ; remettre en question les approches conventionnelles ; encourager de nouvelles idées et innovations ; concevoir et mettre en œuvre des programmes/processus nouveaux ou de pointe pour la performance globale de l'organisation et du portefeuille.

## Remarque

Les exigences et responsabilités contenues dans cette description de poste ne créent pas un contrat de travail et ne sont pas censées être exhaustives. Elles peuvent être modifiées par le supérieur hiérarchique en cours d'emploi, en fonction des besoins.



Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: 251115517700/251115526373  
 Fax:251115518718/251115536950 Website: [www.au.int](http://www.au.int)

## 5. Commissaire chargé(e) des infrastructures et de l'énergie (I&E)

Profil du poste			
Rend compte au	Président de la Commission de l'Union africaine	Direction/Département	Infrastructures et énergie (I&E)
Nombre de subordonnés directs	Un (1) Directeur	Division	N/A
Nombre de directions et d'agences	1 Direction et 1 bureau technique spécialisé	Famille d'emploi	Fonctionnaire élu
Catégorie du poste	SP3	Niveau	Six (6)
Lieu :	Addis-Abeba, Éthiopie		

Valeurs de l'UA
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de la diversité et du travail d'équipe</li> <li>• Penser à l'Afrique avant tout</li> <li>• Transparence et responsabilité</li> <li>• Intégrité et impartialité</li> <li>• Efficacité et professionnalisme</li> <li>• Partage d'informations et de connaissances</li> </ul>

Contexte
<p>Sous l'autorité du Président de la Commission, le titulaire de ce poste est chargé de piloter la mise en œuvre des politiques, programmes et stratégies en matière d'infrastructure et d'énergie conformément aux aspirations de l'Agenda 2063, des plans à moyen terme associés et des autres cadres juridiques et politiques clés du continent. Il/elle joue un rôle de premier plan dans les discussions avec les États membres de l'UA et les partenaires stratégiques en vue de la réalisation des priorités continentales du portefeuille. Le/la commissaire doit être très attaché(e) aux valeurs panafricaines et aux principes directeurs de l'Union africaine.</p>

Principales fonctions
<p>a) Définir les objectifs généraux du portefeuille « Infrastructures et énergie » conformément à l'Agenda 2063 de l'UA ;</p> <p>b) Définir des objectifs de performance annuels relatifs au portefeuille « Infrastructures et énergie » et rendre compte des progrès annuels aux comités techniques spécialisés et aux organes politiques de l'UA ;</p> <p>c) Adresser des rapports réguliers au Président ou à la Présidente de la Commission sur l'exécution du</p>

portefeuille ;

- d) Établir régulièrement un dialogue et une collaboration efficaces, en collaboration avec le COREP et les sous-comités respectifs, et leur rendre compte en temps utile ;
- e) Jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre du programme de réforme institutionnelle de l'UA en tant que membre de l'équipe dirigeante ;
- f) Assurer le leadership et l'orientation des administrateurs dans la mise en œuvre des politiques et des programmes contenus dans le portefeuille ;
- g) Collaborer avec les États membres afin de poursuivre le travail de la Commission visant à promouvoir la domestication de l'Agenda 2063 de l'UA au niveau national par les États membres ;
- h) Jouer un rôle de premier plan dans les négociations de partenariat et la mobilisation des ressources avec les partenaires stratégiques pour financer les programmes et les priorités continentaux
- i) Coordonner les comités techniques spécialisés afin de promouvoir la réalisation du mandat du département ;
- j) Renforcer les initiatives de coordination, de coopération et d'intégration régionales et assurer une répartition efficace du travail avec les États membres et les communautés économiques régionales
- k) Assurer une collaboration efficace dans l'élaboration des programmes avec l'Agence de développement de l'UA (AUDA-NEPAD)
- l) Collaborer avec les autres membres de l'équipe de direction pour assurer la cohérence stratégique et la synergie globale dans la mise en œuvre du programme de la Commission et l'obtention de résultats à fort impact pour le continent ;
- m) Promouvoir une culture de gestion des connaissances par la promotion de la recherche et des publications qui assureront le partage et le transfert des connaissances au sein du département et avec les autres départements de la Commission ; et
- n) Superviser les directeurs et, inspirer des performances et des prestations de haut niveau dans l'ensemble du portefeuille.

### Responsabilités spécifiques

- a) Jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration, l'harmonisation et la ratification des politiques et programmes d'infrastructure continentale relatifs aux infrastructures interconnectées pour permettre la mise en œuvre de projets d'infrastructure transfrontaliers afin d'améliorer l'interconnectivité ;
- b) Assurer et promouvoir des stratégies et des mécanismes pour faire progresser le développement intégré des infrastructures dans les États membres de l'UA, y compris la mobilisation des ressources et le soutien technique des États membres et des partenaires au développement en vue d'assurer la connectivité continentale par voie ferroviaire, terrestre, maritime et aérienne ;
- c) Assure la promotion de l'accélération des programmes de transformation numérique parmi les États membres afin de s'assurer que l'Afrique est bien outillée pour adopter et bénéficier des technologies émergentes et du paysage numérique mondial dynamique ;
- d) Jouer un rôle de premier plan dans le plaidoyer pour la sécurité et la sûreté des projets d'infrastructures de grande envergure à travers la coopération et le partenariat avec les États membres, les communautés économiques régionales (CER) et les partenaires de développement afin de prévenir les dommages, le vol et l'utilisation non autorisée des infrastructures ;
- e) Assurer la direction de la mise en œuvre et de la pérennisation des projets d'infrastructure phares de l'Agenda

2063, tels que le réseau intégré à haut débit, le projet de barrage du Grand Inga, le marché unique du transport aérien en Afrique et la cybersécurité, afin de garantir la disponibilité des infrastructures nécessaires pour améliorer les échanges commerciaux, stimuler la croissance et créer des emplois dans les États membres ;

- f) Faciliter l'adoption de DotAfrica (.africa), le domaine de premier niveau géographique africain (gTLD) en obtenant le soutien des États membres et des organisations du secteur privé pour permettre aux citoyens, aux organisations et aux gouvernements africains d'associer leurs services à l'Afrique et à son peuple ;
- g) Jouer un rôle de premier plan dans la mise en place de mécanismes de responsabilité à l'échelle du continent pour suivre la mise en œuvre de la vision de l'UA sur les infrastructures à travers la coordination et le suivi des résultats ; et
- h) Jouer un rôle de premier plan dans le suivi et l'évaluation du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA) afin d'assurer la réalisation des plans d'action visant à réaliser des projets d'infrastructure qui intègrent l'énergie, le transport et la mise en valeur de l'eau à l'échelle du continent.

## Relations clés

### Relations internes

- Conseil exécutif de l'Union africaine
- Comité des représentants permanents
- Autres organes de l'AU
- Comités techniques spécialisés
- AUDA-NEPAD
- Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)
- Président(e)
- Vice-président
- Directeur général
- Autres commissaires
- Autres Directions

### Relations externes

- États membres de l'UA
- Communautés économiques régionales (CER)
- Partenaires internationaux du développement
- Agences et institutions des Nations unies
- Banque africaine de développement
- Secteur privé africain
- Organisations de la société civile
- Institutions de recherche et groupes de réflexion sur les politiques

## Exigences académiques

- Master en ingénierie, en gestion de la construction, en architecture, en économie foncière, en immobilier, en urbanisme ou dans un domaine étroitement lié délivrée par une institution reconnue.
- Un doctorat en ingénierie, en gestion de la construction, en architecture, en économie foncière, en urbanisme ou dans un domaine étroitement lié, délivrée par une institution reconnue constitue un avantage supplémentaire.

## Expérience pertinente

- Doit avoir au moins dix-huit (18) ans d'expérience professionnelle pertinente avec au moins dix (10) ans dans un

poste de direction, de préférence dans une organisation intergouvernementale ou un gouvernement national/fonction publique, une institution internationale ou régionale.

## Langue(s)

- Avoir une parfaite maîtrise de l'une des langues de travail de l'UA. La maîtrise d'une autre langue utilisée par l'UA est souhaitable

## Compétences requises

- Expérience avérée en matière de leadership avec une vision stratégique et des compétences avérées dans la gestion d'organisations complexes au niveau national, régional ou international ;
- Expérience avérée en matière d'établissement de normes claires de responsabilité, de probité, d'optimisation des ressources et de gestion des risques et de tolérance zéro à l'égard de la fraude et de la corruption ; de garantie d'une gestion financière saine et transparente ; et d'amélioration continue, d'impact, d'efficience et d'efficacité ;
- Expérience avérée en matière de leadership intellectuel, de créativité et de capacité à proposer de nouvelles idées et à trouver de nouvelles façons de travailler au-delà des cloisonnements, de manière complémentaire et synergique, pour une Afrique prospère et pacifique ;
- Expérience éprouvée en matière de gestion du changement et de réalisations au niveau régional, national ou international, avec une forte mobilisation des ressources et des compétences politiques et diplomatiques ;
- Capacité avérée à diriger une équipe multiculturelle et à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation ;
- Capacité avérée d'inspirer, d'encourager, de créer un climat de confiance et d'établir un consensus, de stimuler des campagnes efficaces et de susciter une action collective au sein d'un large éventail de personnes et d'organisations ; et

## Compétences en leadership

- **Orientation stratégique** : - Déterminer et décrire les priorités stratégiques du portefeuille et faire correspondre l'objectif du portefeuille à celui de la vision et des valeurs de l'organisation au sens large. Inspirer les autres et l'organisation à dépasser les attentes. Identifier et hiérarchiser de manière proactive les principales questions en jeu afin de faciliter la prise de décisions par les dirigeants et prendre des décisions éclairées, efficaces et opportunes, même lorsque les données sont limitées ou que les solutions produisent des conséquences désagréables ; percevoir l'impact et les implications des décisions.
- **Développement de la capacité organisationnelle** : - Promouvoir et stimuler l'apprentissage et le développement organisationnel afin de s'assurer que le portefeuille est bien positionné pour répondre aux besoins futurs en matière de leadership et encadrer les autres afin d'améliorer leur développement.
- **Leadership en matière de changement** : - Jouer un rôle de catalyseur pour le changement organisationnel. Influencer les autres acteurs à traduire la vision en action, identifier les opportunités de changement et se porter garant des initiatives de changement organisationnel - cherche constamment des moyens d'améliorer le portefeuille ou l'organisation. Comprendre plusieurs cadres culturels, valeurs et normes. Faire preuve de la capacité à adapter son style face aux multiples dimensions culturelles afin d'être efficace dans tous les contextes culturels. Être capable de résoudre les conflits résultant d'objectifs concurrents, de ressources limitées ou de perspectives différentes et recherche des solutions amiables
- **Gestion stratégique des risques** : - Gérer la réputation de l'organisation et du portefeuille en prenant des décisions éclairées en matière de risque et en utilisant un jugement raisonné dans des situations très complexes sur la base d'une évaluation des risques et des avantages, des impacts.

## Compétences de base

- **Établissement de partenariats** : - Développer des réseaux et nouer des alliances ; collaborer au-delà des frontières pour établir des relations stratégiques et atteindre des objectifs communs afin de promouvoir les objectifs organisationnels grâce à un engagement proactif avec les principales parties prenantes. Percevoir la réalité organisationnelle et politique et agit en conséquence.
- **Promouvoir la culture de responsabilité** : - Déterminer les objectifs, fixer les priorités, définir des objectifs à plus long terme et influencer de manière proactive la façon dont les ressources, les services, etc. sont réorganisés pour atteindre les objectifs et propose des recommandations sur les questions de responsabilité en matière d'amélioration. Se responsabiliser et responsabiliser les autres en ce qui concerne les résultats mesurables de haute qualité, opportuns et rentables.
- **Facilité d'apprentissage et résilience** : - S'engager dans des activités systématiques et de développement en conformité avec les besoins stratégiques de l'organisation. Favoriser l'apprentissage et le perfectionnement continu dans toute l'organisation, définir des objectifs personnels et professionnels et prendre des décisions de planification de carrière perspicaces en vue d'atteindre (ou de modifier) ces objectifs. Faire face efficacement à la pression ; rester optimiste et persistant, même dans l'adversité. Se remettre rapidement des revers.
- **Communication avec impact** : - Faire preuve d'autorité, de crédibilité et influencer les décideurs exécutifs externes dans le but d'atteindre des objectifs significatifs. Utiliser un pouvoir personnel plutôt que positionnel pour influencer et motiver les autres à obtenir des résultats et présente les points clés d'un argument de manière convaincante. Assurer la négociation et facilitation en cas de différences culturelles, de conflits, de tensions ou de malentendus.

## Compétences fonctionnelles

- **Réflexion conceptuelle** - Créer de nouveaux concepts qui ne sont pas évidents pour les autres pour réfléchir aux questions et/ou résoudre les problèmes.
- **Partage des connaissances professionnelles** : - Promouvoir et favoriser une culture riche en connaissances et en informations en s'engageant avec des leaders d'opinion à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation.
- **Recherche de résultats** : - imposer des normes de performance élevées, de la fixation d'objectifs à l'amélioration continue. Engager d'importantes ressources et/ou du temps (face à l'incertitude) pour améliorer les performances, atteindre un objectif ambitieux et mettre en œuvre des solutions innovantes.
- **Favorise l'innovation** : - Développer de nouvelles perspectives sur les situations ; remettre en question les approches conventionnelles ; encourager de nouvelles idées et innovations ; concevoir et mettre en œuvre des programmes/processus nouveaux ou de pointe pour la performance globale de l'organisation et du portefeuille.

## Remarque

Les exigences et responsabilités contenues dans cette description de poste ne créent pas un contrat de travail et ne sont pas censées être exhaustives. Elles peuvent être modifiées par le supérieur hiérarchique en cours d'emploi, en fonction des besoins.



Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: 251115517700/251115526373  
 Fax: 251115518718/251115536950 Website: [www.au.int](http://www.au.int)

## 6. Commissaire chargé(e) des Affaires politiques, de la paix et de la sécurité (PAPS)

Profil du poste			
Rend compte au	Président de la Commission de l'Union africaine	Direction/Département	Affaires politiques, paix et sécurité (PAPS)
Nombre de subordonnés directs	Deux (2) Directeurs	Division	N/A
Nombre de directions et d'agences	2 Directions et 4 bureaux spécialisés	Famille d'emploi	Fonctionnaire élu
Catégorie du poste	SP3	Niveau	Six (6)
Lieu :	Addis-Abeba, Éthiopie		

Valeurs de l'UA
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de la diversité et du travail d'équipe</li> <li>• Penser à l'Afrique avant tout</li> <li>• Transparence et responsabilité</li> <li>• Intégrité et impartialité</li> <li>• Efficacité et professionnalisme</li> <li>• Partage d'informations et de connaissances</li> </ul>

Contexte
<p>Sous l'autorité du Président de la Commission de l'UA, le titulaire de ce poste est chargé de piloter l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, programmes et stratégies relatives aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité, conformément aux aspirations de l'Agenda 2063, aux plans à moyen terme associés et aux autres cadres juridiques et politiques clés du continent. Il/elle joue un rôle de premier plan dans les discussions avec les États membres de l'UA et les partenaires stratégiques en vue de la réalisation des priorités continentales du portefeuille et des programmes. Le/la commissaire doit être très attaché(e) aux valeurs panafricaines et aux principes directeurs de l'Union africaine.</p>

Principales fonctions
<p>a) Définir les objectifs généraux du portefeuille « Affaires politiques, paix et sécurité » conformément à l'Agenda 2063 de l'UA ;</p> <p>b) Assurer le suivi et la mise en œuvre de toutes les décisions de l'UA concernant la prévention, la gestion et la résolution des conflits et des crises ainsi que la consolidation de la paix, la reconstruction post-conflit en Afrique;</p>

- c) Assurer la mise en œuvre de l'architecture africaine de paix et de sécurité et de l'architecture africaine de gouvernance, y compris les programmes et projets phares connexes ;
- d) Assurer la ratification et la domestication des principaux instruments de gouvernance et de démocratisation dans les États membres de l'UA ;
- e) Définir des objectifs de performance annuels en ce qui concerne le portefeuille « affaires politiques, paix et sécurité » et rendre compte des progrès annuels au Conseil de paix et de sécurité, aux comités techniques spécialisés et aux autres instances compétentes de l'UA ;
- f) Adresser des rapports réguliers au Président ou à la Présidente de la Commission sur l'exécution du portefeuille ;
- g) Établir régulièrement un dialogue et une collaboration efficaces avec le CPS, le COREP et leurs sous-comités respectifs, et leur rendre compte en temps utile ;
- h) Assurer la mise en œuvre du programme de réforme institutionnelle de l'UA en tant que membre de l'équipe dirigeante ;
- i) Assurer le leadership et l'orientation des administrateurs dans la mise en œuvre des politiques et des programmes contenus dans le portefeuille ;
- j) Jouer un rôle de premier plan dans les négociations de partenariat et la mobilisation des ressources avec les partenaires stratégiques pour financer les programmes et les priorités continentaux ;
- k) Coordonner les comités techniques spécialisés afin de promouvoir la réalisation du mandat du portefeuille ;
- l) Favoriser la coordination et la coopération avec les États membres, les communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux pour la prévention des conflits et des crises en Afrique afin de promouvoir une paix et une stabilité durables en Afrique ;
- m) Assurer une collaboration efficace dans l'élaboration des programmes avec l'Agence de développement de l'UA (AUDA-NEPAD)
- n) Collaborer avec les autres membres de l'équipe de direction pour assurer la cohérence stratégique et la synergie globale dans la mise en œuvre du programme de la Commission et l'obtention de résultats à fort impact pour le continent ;
- o) Promouvoir une culture de gestion des connaissances par la promotion de la recherche et des publications qui assureront le partage et le transfert des connaissances au sein du département et avec les autres départements de la Commission ; et
- p) Superviser les directeurs et, inspirer des performances et des prestations de haut niveau dans l'ensemble du portefeuille.

### Responsabilités spécifiques

- a) Jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration de cadres politiques et de programmes continentaux qui promeuvent la bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits de l'homme, la justice, l'état de droit, la paix et la sécurité ;
- b) Jouer un rôle de premier plan dans les efforts de mobilisation en matière de suivi et de la mise en œuvre de toutes les décisions de l'UA relatives à la prévention, à la gestion et à la résolution des conflits et des crises, ainsi que celles relatives à la consolidation de la paix, à la reconstruction et au développement post-conflit en Afrique ;

- c) Donner des conseils politiques et stratégiques au Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine sur les questions relatives à la promotion de la paix et de la sécurité sur le continent africain ;
- d) Jouer un rôle de premier plan dans les efforts visant à garantir que le Secrétariat du Conseil de paix et de sécurité (CPS), en tant que référentiel et mémoire institutionnelle des travaux du CPS, dispose du personnel adéquat pour fournir efficacement l'appui technique et logistique nécessaire au CPS pour s'acquitter efficacement de son mandat ;
- e) Assurer la coordination des travaux des institutions concernées dans le cadre des communautés économiques régionales, des mécanismes régionaux de prévention, de gestion et de résolution des conflits et des crises en Afrique afin d'assurer l'harmonisation et la complémentarité des efforts conformément aux dispositions de l'architecture africaine de paix et de sécurité et de l'architecture africaine de gouvernance ;
- f) Renforcer et améliorer la coopération entre le Conseil de paix et de sécurité (CPS) et le Conseil de sécurité des Nations Unies, ainsi qu'avec d'autres organes internationaux compétents pour promouvoir la paix et la sécurité en Afrique conformément à l'accord-cadre de partenariat dans le domaine de la paix et de la sécurité ;
- g) Veiller à l'efficacité des missions d'observation des élections de l'UA pour suivre de manière indépendante les élections dans les pays membres afin d'assurer le strict respect des règles et réglementations électorales pertinentes, de renforcer la confiance dans les processus électoraux et de prévenir la violence post-électorale ; (en veillant à l'intégrité du processus électoral)
- h) Assurer la promotion de la bonne gouvernance, de la démocratie, du respect des droits de l'homme et de l'État de droit dans les États membres en facilitant l'intégration politique et la création d'institutions de gouvernance au niveau national et continental pour renforcer les pratiques démocratiques ;
- i) Diriger l'élaboration et la ratification des politiques et programmes continentaux pertinents tels que le passeport africain et la liberté de circulation afin d'atteindre les objectifs d'un continent africain intégré ;
- j) Identifier les conflits potentiels affectant les États membres, et initier des interventions de diplomatie préventive afin de prévenir la violence ou les conflits imminents ;
- k) Renforcer la coopération avec les partenaires en matière de gouvernance, tels que les Communautés économiques régionales (CER) et les Nations unies, sur les réformes du Conseil de sécurité des Nations Unies afin de consolider les efforts en faveur de la bonne gouvernance, de la démocratie et de la prévention des conflits ; et
- l) Promouvoir la ratification des cadres juridiques de l'UA relatifs à la paix et à la sécurité, à la bonne gouvernance, à la démocratisation,

## Relations clés

### Relations internes

- Conseil exécutif de l'Union africaine
- Comité des représentants permanents
- Conseil de paix et de sécurité (CPS)
- Comités techniques spécialisés
- Autres organes de l'AU
- AUDA-NEPAD
- Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)

- Président(e)
- Vice-président
- Directeur général
- Autres commissaires
- Autres Directions

#### Relations externes

- États membres de l'UA
- Communautés économiques régionales (CER)
- Partenaires internationaux du développement
- Agences et institutions des Nations unies
- Banque africaine de développement
- Conseil de sécurité de l'ONU
- Secteur privé africain
- Organisations de la société civile
- Institutions de recherche et groupes de réflexion sur les politiques

#### Exigences académiques

- Master en droit, en sciences politiques, en relations internationales, en études sur la paix et la sécurité, en diplomatie internationale, en relations internationales, en études sur le développement ou dans un domaine étroitement lié, délivré par une institution reconnue.
- Un doctorat en droit, en sciences politiques, en politique publique, en études sur la paix et la sécurité, en diplomatie internationale, en relations internationales, en études sur le développement ou dans un domaine étroitement lié, délivré par une institution reconnue, constitue un avantage supplémentaire

#### Expérience pertinente

- Doit avoir au moins dix-huit (18) ans d'expérience professionnelle pertinente avec au moins dix (10) ans dans un poste de direction, de préférence dans une organisation intergouvernementale ou un gouvernement national/fonction publique, une institution internationale ou régionale.

#### Langue(s)

- Avoir une parfaite maîtrise de l'une des langues de travail de l'UA. La maîtrise d'une autre langue utilisée par l'UA est souhaitable

#### Compétences requises

- Expérience avérée en matière de leadership avec une vision stratégique et des compétences avérées dans la gestion d'organisations complexes au niveau national, régional ou international ;
- Expérience avérée en matière d'établissement de normes claires de responsabilité, de probité, d'optimisation des ressources et de gestion des risques et de tolérance zéro à l'égard de la fraude et de la corruption ; de garantie d'une gestion financière saine et transparente ; et d'amélioration continue, d'impact, d'efficience et d'efficacité ;
- Expérience avérée en matière de leadership intellectuel, de créativité et de capacité à proposer de nouvelles idées et à trouver de nouvelles façons de travailler au-delà des cloisonnements, de manière complémentaire et synergique, pour une Afrique prospère et pacifique ;
- Expérience éprouvée en matière de gestion du changement et de réalisations au niveau régional, national ou international, avec une forte mobilisation des ressources et des compétences politiques et diplomatiques ;
- Capacité avérée à diriger une équipe multiculturelle et à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation ;
- Capacité avérée d'inspirer, d'encourager, de créer un climat de confiance et d'établir un consensus, de stimuler

des campagnes efficaces et de susciter une action collective au sein d'un large éventail de personnes et d'organisations ; et

### Compétences en leadership

- **Orientation stratégique** : - Déterminer et décrire les priorités stratégiques du portefeuille et faire correspondre l'objectif du portefeuille à celui de la vision et des valeurs de l'organisation au sens large. Inspirer les autres et l'organisation à dépasser les attentes. Identifier et hiérarchiser de manière proactive les principales questions en jeu afin de faciliter la prise de décisions par les dirigeants et prendre des décisions éclairées, efficaces et opportunes, même lorsque les données sont limitées ou que les solutions produisent des conséquences désagréables ; percevoir l'impact et les implications des décisions.
- **Développement de la capacité organisationnelle** : - Promouvoir et stimuler l'apprentissage et le développement organisationnel afin de s'assurer que le portefeuille est bien positionné pour répondre aux besoins futurs en matière de leadership et encadrer les autres afin d'améliorer leur développement.
- **Leadership en matière de changement** : - Jouer un rôle de catalyseur pour le changement organisationnel. Influencer les autres acteurs à traduire la vision en action, identifier les opportunités de changement et se porter garant des initiatives de changement organisationnel - cherche constamment des moyens d'améliorer le portefeuille ou l'organisation. Comprendre plusieurs cadres culturels, valeurs et normes. Faire preuve de la capacité à adapter son style face aux multiples dimensions culturelles afin d'être efficace dans tous les contextes culturels. Être capable de résoudre les conflits résultant d'objectifs concurrents, de ressources limitées ou de perspectives différentes et recherche des solutions amiables
- **Gestion stratégique des risques** : - Gérer la réputation de l'organisation et du portefeuille en prenant des décisions éclairées en matière de risque et en utilisant un jugement raisonné dans des situations très complexes sur la base d'une évaluation des risques et des avantages, des impacts.

### Compétences de base

- **Établissement de partenariats** : - Développer des réseaux et nouer des alliances ; collaborer au-delà des frontières pour établir des relations stratégiques et atteindre des objectifs communs afin de promouvoir les objectifs organisationnels grâce à un engagement proactif avec les principales parties prenantes. Percevoir la réalité organisationnelle et politique et agir en conséquence.
- **Promouvoir la culture de responsabilité** : - Déterminer les objectifs, fixer les priorités, définir des objectifs à plus long terme et influencer de manière proactive la façon dont les ressources, les services, etc. sont réorganisés pour atteindre les objectifs et propose des recommandations sur les questions de responsabilité en matière d'amélioration. Se responsabiliser et responsabiliser les autres en ce qui concerne les résultats mesurables de haute qualité, opportuns et rentables.
- **Facilité d'apprentissage et résilience** : - S'engager dans des activités systématiques et de développement en conformité avec les besoins stratégiques de l'organisation. Favoriser l'apprentissage et le perfectionnement continu dans toute l'organisation, définir des objectifs personnels et professionnels et prendre des décisions de planification de carrière perspicaces en vue d'atteindre (ou de modifier) ces objectifs. Faire face efficacement à la pression ; rester optimiste et persistant, même dans l'adversité. Se remettre rapidement des revers.
- **Communication avec impact** : - Faire preuve d'autorité, de crédibilité et influencer les décideurs exécutifs externes dans le but d'atteindre des objectifs significatifs. Utiliser un pouvoir personnel plutôt que positionnel pour influencer et motiver les autres à obtenir des résultats et présente les points clés d'un argument de manière convaincante. Assurer la négociation et facilitation en cas de différences culturelles, de conflits, de tensions ou de malentendus.

### Compétences fonctionnelles

- **Réflexion conceptuelle** - Créer de nouveaux concepts qui ne sont pas évidents pour les autres pour réfléchir aux questions et/ou résoudre les problèmes.

- **Partage des connaissances professionnelles** : - Promouvoir et favoriser une culture riche en connaissances et en informations en s'engageant avec des leaders d'opinion à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation.
- **Recherche de résultats** : - imposer des normes de performance élevées, de la fixation d'objectifs à l'amélioration continue. Engager d'importantes ressources et/ou du temps (face à l'incertitude) pour améliorer les performances, atteindre un objectif ambitieux et mettre en œuvre des solutions innovantes.
- **Favorise l'innovation** : - Développer de nouvelles perspectives sur les situations ; remettre en question les approches conventionnelles ; encourager de nouvelles idées et innovations ; concevoir et mettre en œuvre des programmes/processus nouveaux ou de pointe pour la performance globale de l'organisation et du portefeuille.

### Remarque

Les exigences et responsabilités contenues dans cette description de poste ne créent pas un contrat de travail et ne sont pas censées être exhaustives. Elles peuvent être modifiées par le supérieur hiérarchique en cours d'emploi, en fonction des besoins.